

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 2 MARS 2021

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue à huis clos le mardi 2 mars 2021 à 19 h 30 par vidéoconférence. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Philippe Dunn, Réjean Racine, Mireille Guay et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Steven Neil.

La conseillère Stéphanie Martin-Gauthier est absente.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2021
- 3 Approbation des comptes et transferts
- 4 Rapport des dépenses autorisées
- 5 Correspondance
- 6 Administration
 - 6.1 **Résolution – Ratification de la directive des mesures préventives – COVID-19 et ses mises à jour et de la tenue à huis clos avec enregistrement visuel et/ou sonore de la présente séance régulière du conseil municipal du 2 mars 2021**
 - 6.2 **Maire suppléant – Nomination**
 - 6.3 **Dépôt - Projet de règlement 2021-04 modifiant le règlement 08-10 sur les nuisances (sciage de bois en billots)**
 - 6.4 **Autorisation – Paiement final – Appel d'offres 2019-01 – Aménagement Hôtel de Ville – Accessibilité**
 - 6.5 **Acceptation provisoire – Décompte progressif numéro 3 - Gestion Dexsen inc. – Appel d'offres 2020-17 - Travaux de voirie Projet Interventions Variées - Dossier 2017-750B**
 - 6.6 **Reddition de compte MTQ 2020**
 - 6.7 **Appui à l'UMQ pour la lutte à l'intimidation envers les élus municipaux**
- 7 Urbanisme
 - 7.1 **Demande de dérogation mineure DM 2021-0001**
 - 7.2 **Demande de dérogation mineure DM 2021-0002**
 - 7.3 **Contrat de Gestim – Inspecteur municipal adjoint – 2 jours/semaine**
- 8 Voirie
 - 8.1 **Appel de proposition 2021-02 – Projet pavage village – Adjudication**
 - 8.2 **Appel de proposition 2021-03 – Projet chemin Choinière – Adjudication**
 - 8.3 **Partage des coûts professionnels avec la Ville de Bromont – Résolution**
 - 8.4 **MTQ – Proposition de contrat de déneigement et déglacage**
- 9 Eaux usées et eau potable
 - 9.1 **Appel de proposition 2021-01 – Secteur Lacroix – Adjudication**
- 10 Environnement
- 11 Sécurité publique
 - 11.1 **Adoption du rapport annuel 2020 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie**
- 12 Loisirs et culture
- 13 Varia
- 14 Période de questions
- 15 Levée de l'assemblée

2021-049
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2021-050
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2021

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 2 février 2021.

2021-051
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 415 844,17 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>	
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	280.83	\$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le service de ligne pour le poste de pompage Brodeur	14.00	
Bell Canada	Facture mensuelle pour le service téléphonique des loisirs	145.55	
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	2 319.91	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	323.53	
Girafe conseils	Frais mensuels services ponctuels en informatique et ordinateur de bureau	2 334.00	
Tétratech QI inc.	Services profess. Infrastructures routières - projet Interventions variées	1 636.39	
Tétratech QI inc.	Services profess. Infrastructures routières - projet Réfection chemin Magenta Ouest	2 377.11	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 172.96	
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l'employé	773.28	
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 940.70	
MRC Brome-Missisquoi	1er versement Quote-parts annuelles	81 800.50	
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	119.86	
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	3 537.88	
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	9 452.52	
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois de février	1 583.20	
Chambre de Commerce Brome-Missisquoi	Cotisation annuelle 2020-2021	235.70	
SIMO Management inc.	Exploitation des ouvrages de traitement eau potable	1 283.09	
SIMO Management inc.	Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées	2 148.78	
Excavation Dominic Carey inc.	Libération de la retenue contractuelle de 5%, résolution 2020-317 chemin Choinière	9 949.73	
Entretien Stenapro inc.	Service d'entretien ménager des bâtiments municipaux pour le mois de février	1 868.34	
Buropro Citation inc.	Fournitures de livres pour la bibliothèque municipale	220.13	
Distribution d'eau O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	21.75	
Filgo Énergie	Produits pétroliers, chauffage Hôtel de Ville	1 500.17	
Thomson Reuters	Abonnement recherches juridiques	1 384.34	
Gestion Dexsen inc.	Réfection divers chemins et interventions variées – Décompte progressif numéro 3	134 582.02	

Lettrage Graphico-Tech	Affiches de coroplast pour dérogations mineures et scan de plans pour courriel	62.09	
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	221.17	
SAAQ	Immatriculations des véhicules municipaux	678.49	
COMAQ	Formation présider une élection 2021 pour DG	454.15	
COMBEQ	Frais d'adhésion annuelle 1er membre pour Laura	436.91	
Edith Chaput, notaire	Dossier rachat zone inondable	287.44	
Papeterie Atlas	Papeterie et fournitures de bureau	503.88	
Patrick Ewing	4e vers. - mise en place et entretien de la patinoire	1 350.95	
VISA Desjardins	Registre foncier, envoi Purolator, papeterie, sac à vidanges et frais mensuels Zoom	174.93	
Les Constructions Écho	Facturation finale-aménagement Hôtel de Ville - libération 1% retenue contractuelle	4 014.38	
Pitney Works	Fourniture de timbres pour recharge de la timbreuse et ajustement de tarifs pour 2021	1 838.17	
R.I.G.M.R.B.M.	Service d'élimination des déchets pour le mois de janvier	4 095.70	
Mini excavation Eric Bonin inc.	4e versement - Contrat de déneigement des stationnements	1 471.68	
Roger Dion & fils 2006 inc.	3e versement - Contrat de déneigement	83 236.71	
Sani-Eco inc.	Service de trait. des matières recyclables pour le mois de janvier	1 601.78	
Services Matrec inc. Div. GFL	Service de collecte des mat. résid. pour le mois de février	21 947.84	
LCL environnement	Service de consultation environnementale	4 599.00	
Ville de Cowansville	1er versement Quote-parts 2021 et frais administratifs cour municipale	2 401.26	
Groupe Guérin	Réparation injecteur de chlore - trait. Eau potable H-V	75.77	
Réseau Biblio de la Montérégie	Facture pour livre perdu - bibliothèque municipale	43.46	
PG Solutions	Installation application PG Mégagest sur un poste d'adjointe à la comptabilité	91.98	
Ferme des Trois Sources inc.	Remboursement suite à l'application du crédit MAPAQ	571.02	
Sous-total des déboursés		393 165.03 \$	
	<u>Autres déboursés pour approbation:</u>		
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois de février	22 516.95	
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global pour le mois de février	32.19	
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00	
Total des déboursés		415 844.17 \$	

**2021-052
ADMINISTRATION
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

**2021-053
CORRESPONDANCE**

Aucun dossier.

2021-054
ADMINISTRATION
RÉSOLUTION – RATIFICATION DE LA DIRECTIVE DES MESURES
PRÉVENTIVES – COVID-19 ET SES MISES À JOUR
ET DE LA TENUE À HUIS CLOS AVEC ENREGISTREMENT VISUEL
ET/OU SONORE DE LA PRÉSENTE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de ratifier la directive des mesures préventives et ses mises à jour;
- de ratifier la décision de tenir à huis clos, par vidéoconférence ou autre moyen de communication, avec enregistrement visuel et/ou sonore, la présente séance du conseil municipal datée du 2 mars 2021;

2021-055
ADMINISTRATION
NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de nommer Mireille Guay au poste de maire suppléant pour une période de 4 mois à compter du 12 mars 2021.

2021-056
ADMINISTRATION
DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-04
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-10
RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LES NUISANCES

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 2 février 2021 sous les minutes numéro 2021-040.

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de déposer le projet de règlement 2021-04 modifiant le règlement 08-10 règlement complémentaire sur les nuisances.

Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce projet de règlement et sa portée.

Une copie du projet de règlement peut être demandée en communiquant à l'Hôtel de Ville et une copie est mise sur le site Web de la Municipalité pour consultation.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-04
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-10
RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LES NUISANCES

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1

L'article 16 est modifié par l'ajout d'un troisième paragraphe comme suit :

3 – L'émission de tout bruit provenant du sciage de bois de chauffage livré en billots à l'intérieur d'un périmètre urbain ou à l'extérieur du périmètre urbain mais à moins de 150 mètres d'une maison.

ARTICLE 4 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À BRIGHAM, CE 2 MARS 2021.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-057
ADMINISTRATION
AUTORISATION – PAIEMENT FINAL
APPEL D'OFFRES 2019-01
AMÉNAGEMENT HÔTEL DE VILLE - ACCESSIBILITÉ

ATTENDU QUE l'appel d'offres 2019-01 – aménagement de l'Hôtel de Ville, accessibilité;

CONSIDÉRANT la demande de paiement de la retenue de 1 % par l'entreprise Les Constructions Échos, pour les travaux d'aménagement et d'accessibilité de l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte responsable de procéder au paiement final daté du 19 février 2021;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- de procéder au paiement final au montant de 4 014,38 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Les Constructions Échos;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, suivant les modalités décrites au règlement 2019-01 et la résolution 2019-177;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-058
ADMINISTRATION
ACCEPTATION PROVISOIRE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3
GESTION DEXSEN INC. – APPEL D’OFFRES 2020-17
TRAVAUX DE VOIRIE PROJET INTERVENTIONS VARIÉES
DOSSIER 2017-750B

ATTENDU l’appel d’offres 2020-17 – Travaux de voirie – Projet Interventions Variées – dossier 2017-750B;

ATTENDU l’acceptation provisoire, résolution numéro 2020-280;

ATTENDU la recommandation de la firme Tetra Tech inc.;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d’accepter provisoirement les travaux effectués par l’entreprise Gestion Dexsen inc. pour la réfection de divers chemins – Interventions Variées conformément aux décomptes numéro 3 daté du 3 février 2021, et de verser le montant de 134 582,02\$ (taxes incluses) à Gestion Dexsen inc. tel que recommandé par Tetra Tech inc.;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, suivant les modalités décrites au règlement 2020-07 et la résolution 2020-174;
- d’autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-059
ADMINISTRATION
REDDITION DE COMPTE-MTQ 2020

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports a versé une compensation de 261 200 \$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée du document intitulé « Suivi budgétaire de la voirie » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local.

2021-060
ADMINISTRATION
APPUI À L'UMQ POUR LA LUTTE À L'INTIMIDATION
ENVERS LES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux;

CONSIDÉRANT que ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

CONSIDÉRANT que l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

CONSIDÉRANT que le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression;

CONSIDÉRANT qu'une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi adhère également à cette déclaration (résolution 40-0121 de la MRC);

En conséquent, il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

QUE le conseil de la Municipalité de Brigham adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »;

QUE le conseil de la Municipalité de Brigham s'engage à accompagner les élues et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ.

2021-061
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2021-0001

Nature et effets de la demande DM 2021-0001 :

Permettre la construction d'un garage détaché avec un empiètement de 0.51 mètre dans la cour avant lorsque l'article 70 du Règlement sur le zonage ne permet pas l'implantation du garage dans la cour avant.

Permettre la construction d'un garage détaché sur fondation avec un empiètement de 2.41 mètres dans la rive lorsque l'article 181 permet l'empiètement dans la rive uniquement si les travaux n'impliquent pas d'excavation ni de remblai.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 520 661 du cadastre du Québec (matricule 5715-45-1035) au 364, chemin Daigneault, à Brigham.

Considérant les mesures de santé publique, tout intéressé pourra communiquer avec le conseil municipal par écrit, en indiquant le numéro de la dérogation mineure 2021-0001 dans l'objet :

- Courriel : dg@brigham.ca;
- Télécopieur : 450 263-8380
- Mémo écrit déposé dans le bac gris à l'entrée de l'Hôtel de Ville.

Tout intéressé a pu se faire entendre par écrit relativement à cette demande.

2021-061
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2021-0001

CONSIDÉRANT la recommandation non unanime du CCU relative à la demande de dérogation mineure 2021-0001;

CONSIDÉRANT QUE le CCU et le Conseil sont reconnaissants des efforts et intentions du demandeur d'éviter la zone inondable et, le plus possible, la rive, mais qu'il pourra exister d'autres possibilités d'aménagement qui pourront éliminer l'empiètement de la rive;

CONSIDÉRANT que la protection de la rive préoccupe le Conseil;

CONSIDÉRANT que l'empiètement de la rive constitue en soi un préjudice et qu'un aménagement alternatif sans cetempiètement pourrait être envisagé, faisant en sorte qu'un préjudice prépondérant et sérieux n'a pas été démontré;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure 2021-0001.

2021-062
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2021-0002

Nature et effets de la demande DM 2021-0002 :

Corriger la dérogation mineure 2007-00003 et autoriser l'emplacement existant du garage attaché avec une marge arrière de 3 mètres lorsque la norme exigée par l'article 63 et par la Grille des usages et normes pour la zone R1-28 est de 10 mètres.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur les lots 3 520 954 et 4 089 852 du cadastre du Québec (matricule 6014-36-2935) au 112, rue Brousseau, à Brigham.

Considérant les mesures de santé publique, tout intéressé pourra communiquer avec le conseil municipal par écrit, en indiquant le numéro de la dérogation mineure 2021-0002 dans l'objet :

- Courriel : dg@brigham.ca;
- Télécopieur : 450 263-8380
- Mémo écrit déposé dans le bac gris à l'entrée de l'Hôtel de Ville.

Tout intéressé a pu se faire entendre par écrit relativement à cette demande.

2021-062
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2021-0002

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de dérogation mineure a déjà été accordée pour le projet et qu'il n'y a pas eu de modification du garage depuis la dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE l'article 63 du Règlement sur le zonage est en vigueur depuis 2006 et cet article exige l'application de la marge de recul avant prescrite à la grille des usages et normes sur tous les côtés d'un lot bornés par une voie de circulation pour un terrain transversal;

CONSIDÉRANT QUE l'impact de la présente demande est jugé mineur;

CONSIDÉRANT QU'un refus causera un préjudice au demandeur et son acheteur;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande a pour but de corriger la dérogation mineure 2007-00003 déjà accordée, et que suite à une erreur d'interprétation réglementaire à l'époque, la situation n'est pas conforme aujourd'hui, les frais de 200,00\$ pour l'étude de la présente demande n'ont pas été exigés au propriétaire une deuxième fois;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'accepter la recommandation du C.C.U. concernant l'acceptation de la demande qui a pour but de corriger la dérogation mineure 2007-00003 et autoriser l'emplacement existant du garage attaché avec une marge arrière de 3 mètres lorsque la norme exigée par l'article 63 et par la Grille des usages et normes pour la zone R1-28 est de 10 mètres sur les lots 3 520 954 et 4 089 852 du cadastre du Québec, au 112, rue Brousseau à Brigham.

2021-063
URBANISME
CONTRAT DE GESTIM – INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT
(2 JOURS/SEMAINE)

ATTENDU QUE la Municipalité désire combler le poste d'inspecteur municipal adjoint à temps partiel (2 jours/semaine) pour la période du 15 avril au 15 octobre 2021 pour répondre à ses besoins ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- d'accepter l'offre de services de la compagnie GESTIM inc. datée du 17 février 2021 conformément au contrat intitulé « Convention pour les services de permis et inspection » pour la période du 15 avril au 15 octobre 2021, à 2 jours/semaine;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité;
- que le maire, Steven Neil, et le directeur général, Pierre Lefebvre, soient autorisés à signer la convention pour les services de permis et inspection.

2021-064
VOIRIE
APPEL DE PROPOSITIONS 2021-02 – PROJET PAVAGE VILLAGE
ADJUDICATION

Le conseiller Philippe Dunn déclare son intérêt et se retire, ne participant pas à la délibération ni au vote.

ATTENDU QUE la Municipalité a fait un appel de propositions le 4 février 2021 à sept (7) fournisseurs de services concernant les services professionnels pour le projet pavage Village;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions valides pour les services professionnels pour le projet pavage Village;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition de la firme FNX INNOV à un prix forfaitaire ainsi qu'un montant additionnel unitaire pour la surveillance pour un montant total de 15 835 \$ plus taxes et les ajouts, s'il y a lieu, d'entrée de service pour les services professionnels prévus à l'appel de proposition concernant le projet pavage Village;

- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-065
VOIRIE
APPEL DE PROPOSITIONS 2021-03 – PROJET CHEMIN
CHOINIÈRE
ADJUDICATION

ATTENDU QUE la Municipalité a fait un appel de propositions le 4 février 2021 à sept (7) fournisseurs de services concernant les services professionnels pour le projet chemin Choinière;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions valides pour les services professionnels pour le projet chemin Choinière;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition de la firme Avizo Experts Conseils à un prix forfaitaire ainsi qu'un montant additionnel unitaire pour la surveillance pour un montant total de 8 374 \$ plus taxes pour les services professionnels prévus à l'appel de proposition concernant le projet du chemin Choinière;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité ;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-066
VOIRIE
PARTAGE DES COÛTS PROFESSIONNELS
AVEC LA VILLE DE BROMONT – CHEMIN MAGENTA EST
RÉSOLUTION

ATTENDU la situation pandémique actuelle, le report de plusieurs autres travaux et la disponibilité de l'expertise et de la main d'œuvre ;

ATTENDU QU'en vertu de l'entente entre la Ville de Bromont et la Municipalité de Brigham relative à l'entretien des chemins mitoyens à l'effet que : « Tous les travaux de construction jugés nécessaires pour le maintien ou l'amélioration des chemins mitoyens ci-haut mentionnés devront recevoir l'approbation de chacun des Conseils avant qu'ils ne soient réalisés. Les coûts de ces travaux seront défrayés à parts égales par les deux municipalités » ;

ATTENDU l'état du chemin Magenta Est, entre Brousseau et chemin Adamsville (+/- 250 m) qui est un chemin mitoyen ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a obtenu une offre de service pour services professionnels pour la conception et la préparation de plans et devis pour la réfection de cette partie de Magenta Est et permettra d'estimer le coût des travaux le tout tel qu'il appert du courriel de David Charbonneau de la Ville de Bromont et de ses pièces jointes datées du 15 février 2021 ;

ATTENDU QU'une seconde résolution sera nécessaire pour autoriser les travaux, le tout selon les disponibilités financières de la Municipalité, et étant entendu que les travaux sur le chemin Choinière, autre chemin mitoyen, doivent être priorisés conformément à la résolution 2020-089 transmise à la Ville de Bromont ;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser que les coûts de ces services professionnels soient défrayés à parts égales par la Ville de Bromont et la Municipalité de Brigham;
- de transmettre copie conforme de la présente résolution à la ville de Bromont.
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet.
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité.

2021-067
VOIRIE
MTQ – PROPOSITION DE CONTRAT
DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE

ATTENDU la résolution 2021-041 ;

ATTENDU la lettre d'acceptation de la soumission et le contrat pour le dossier 9012-21-4968 le tout transmis le 25 février 2021 ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- de confirmer l'acceptation des termes du contrat avec le ministère des Transports du Québec transmis le 25 février 2021;
- que le maire, Steven Neil, et le directeur général, Pierre Lefebvre, soient autorisés à signer le contrat pour le dossier 9012-21-4968 le tout transmis le 25 février 2021.

2021-068
EAUX USÉES ET EAU POTABLE
APPEL DE PROPOSITIONS 2021-01 – SECTEUR LACROIX
ADJUDICATION

ATTENDU QUE la Municipalité a fait un appel de propositions le 17 février 2021 à quatre (4) fournisseurs de services concernant les services professionnels pour le secteur Lacroix

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions valides pour les services professionnels pour le secteur Lacroix;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition de la firme Avizo Experts Conseils pour un montant total de 4 711 \$ plus taxes, ainsi qu'un taux additionnel unitaire, s'il y a lieu, pour les services professionnels prévus à l'appel de proposition concernant le secteur Lacroix;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité.
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-069
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

2021-070
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 – SCHÉMA RÉVISÉ DE
COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016 :

ATTENDU que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* :

ATTENDU que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte sept (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

ATTENDU que le rapport annuel 2020 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de Bromont / Brigham / Saint-Alphonse-de-Granby :

ATTENDU que la Municipalité de Brigham a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2020 :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- Que la Municipalité de Brigham adopte le rapport d'activités annuel 2020 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

2021-071
LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

2021-072
VARIA

Aucun dossier.

2021-073
PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos. Il n'y a pas de question via le site Internet.

Le projet de l'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site de la municipalité.

2021-074
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 08.

Steve Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier